

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°9
du 7 février 2013

**CONCERTATION SUR LES CARRIÈRES
ET LES RÉMUNÉRATIONS :
DES PERSPECTIVES
QUI NE GOMMENT PAS LES DÉCEPTIONS**

La Cfdt Fonctions publiques a abordé la séance présidée par la ministre Marylise Lebranchu en portant des revendications fortes sur la valeur du point d'indice, sur la refonte des grilles de rémunération en commençant par celle des agents de catégorie C, sur l'harmonisation et la transparence des régimes indemnitaires. Elle a, par ailleurs, réaffirmé son attente de l'abrogation du jour de carence sur laquelle le gouvernement se prononcera dans les jours qui viennent.


La ministre, après avoir rappelé le contexte dans lequel les discussions ont lieu, a fait quelques annonces, dont une seule immédiate (décontingement du dernier échelon de la carrière des agents de catégorie C).

Dans les prochaines semaines, une nouvelle réunion de méthode permettra d'ouvrir clairement la négociation sur les carrières et les rémunérations, négociation qui devrait traiter en priorité de la carrière des agents de catégorie C et la question des régimes indemnitaires.

Pour la Cfdt Fonctions publiques, il y a aujourd'hui une vraie déception : pas d'augmentation de la valeur du point d'indice pour 2013, mesure générale qui aurait permis de symboliser une rupture forte avec les pratiques d'individualisation des rémunérations.

La Cfdt Fonctions publiques restera mobilisée pour faire évoluer les carrières et les rémunérations de l'ensemble des agents publics.

Contact

Pierre FRUSTIER
 : 06 42 20 18 81

Attaché de presse
Mel : presse@uffa.cfdt.fr